

La flûte

VOLUME 69, N° 1, Mai 2013

FRATERNITÉ DES POLICIERS ET POLICIÈRES DE MONTRÉAL

Droit à l'avocat pour les policiers et les policières

Nous avons gagné une bataille!



Fraternité des
policiers et policières
de Montréal



Rendre le SPVM plus indépendant
en page 5

Une photo vaut mille mots... imaginez une vidéo!
en page 6

19^e édition

Fête champêtre

Le samedi 6 juillet 2013 • 10 h à 16 h 30 • Parc Angrignon de Montréal

du plaisir à profusion!

Tours de poney et de calèche • Spectacle • Maquilleurs
Jeux gonflables géants • Gâteries et rafraîchissements • Euro Bungy
Prix de présence pour les enfants!

ATTENTION!

Stationnement gratuit déplacé
au CEGEP André-Laurendeau,
1111, rue Lapierre à LaSalle.
Navette gratuite sur les lieux.
(voir verso)

Billets disponibles auprès de votre représentant syndical dès le 3 juin 2013
Renseignements: Chantal Hénault ou Michel Caza, 514 527-4161



Fraternité des
policiers et policières
de Montréal

Journée organisée en collaboration avec la



Caisse Desjardins des
policiers et policières

« La Fraternité a pour objet l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres. »

Article 2.01, Statuts et Règlements de la FPPM



Président
Yves Francoeur

Vice-président exécutif
André Gendron

Vice-président au Secrétariat
et à la trésorerie
Pascal Poirier

Vice-président(e) aux Relations de travail
VACANT

Vice-président à la Prévention
et aux relations avec les membres
Yves Gendron

Vice-président à la Recherche
et aux communications
Mario Lanoie

Laflûte

Éditeur
Mario Lanoie

Coordonnateur et corédacteur
Martin Desrochers

Révision
Danielle Lanthier, Chantal Hénault,
Claudette Lalonde

Conception graphique
Quatre-Quarts

Imprimerie
Imprimerie R. M. Hébert inc.

La revue « La Flûte » est publiée trois (3) fois
par année par la Fraternité des policiers
et policières de Montréal inc.
(tirage : 8700 exemplaires)

480, rue Gilford, bureau 300
Montréal (Québec) H2J 1N3
Téléphone : 514 527-4161
Télécopieur : 514 527-7830
www.fppm.qc.ca

« Tous droits réservés. La reproduction totale ou
partielle d'articles, clichés, dessins, annonces ou toute
autre matière apparaissant dans cette revue est
strictement interdite sans l'autorisation expresse de la
Fraternité des policiers et policières de Montréal inc. ».



Dépôt légal :
Bibliothèque nationale
du Québec
ISSN 0703-4725

Numéro de convention
de Poste-publications :
40011308

Une bonne nouvelle !

Une bonne nouvelle, ça fait du bien ! On le sait, au courant des dernières années, en tant que policiers et policières, nous avons été soumis à la pression du public ainsi qu'à celle du gouvernement qui veut réformer le système des enquêtes indépendantes. L'une des choses qui a toujours été fondamentale pour la Fraternité est le droit de ses membres à être assistés d'un avocat. Nous n'avons jamais accepté l'idée que l'on puisse nous priver de ce droit. Par conséquent, nous sommes ravis que la reconnaissance du droit à l'avocat pour nos membres ait récemment progressé par le biais d'un jugement de la Cour Supérieure du Québec, obtenu grâce à l'action conjointe de votre Fraternité et de la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec. À lire absolument dans la *Chronique juridique* !

- 2 Les actualités
- 5 Paroles de président :
Rendre le SPVM plus indépendant
- 6 Prévention et relations avec les membres :
**Une photo vaut mille mots...
imaginez une vidéo !**
- 8 Chronique juridique :
**Le policier témoin et le droit
à l'assistance d'un avocat**
- 10 Services aux membres :
**Une modernisation constante
de vos assurances**
- 12 SST : **Jeux questionnaire**
- 14 Au musée de la police
- 18 Symphonie vocale
- 22 Décès
- 24 Vie spirituelle
- 25 Association athlétique et sportive
- 29 Nouvelles de l'APPRM



Collecte de sang: de généreux dons!

Le 4 avril dernier eut lieu la collecte de sang du printemps de la Fraternité, à laquelle 113 donneurs se sont présentés, dont 11 nouveaux! Encore une fois cette année, grâce aux bénévoles dirigés par Pierre Juteau – secondé par Ronald Ladouceur – le précieux liquide de vie a pu être recueilli en bonne quantité. Nous tenons d’ailleurs à chaleureusement remercier Carole Vallée d’Héma-Québec, qui s’est occupée de nos collectes des dix dernières années.



Les deux bénévoles en chef, **Ronald Ladouceur** et **Pierre Juteau**.



L’équipe de dévoués bénévoles avec un heureux donateur!

Des horaires qui doivent être remis à l’heure...

Le 23 mars dernier, lorsqu’a été rendue la décision arbitrale ayant permis le retour au 21-14:35, la Fraternité a rapidement mis en place une stratégie pour contester cette décision devant la Cour supérieure, ce qui sera d’ailleurs fait le 10 juin prochain. Parallèlement à cette démarche et au moment d’écrire ces lignes, nous étions engagés dans des négociations avec le Service afin de trouver une formule pour implanter des horaires modernisés. Tout le monde s’entend sur le fait que les horaires doivent être remis à l’heure... et n’oublions pas que le directeur s’y est engagé.

Projet de loi 12 sur les enquêtes indépendantes

Le 13 mars dernier, le président Yves Francoeur – accompagné du vice-président exécutif André Gendron et de M^e Pierre Dupras – sont allés défendre la position des policiers et policières de Montréal devant la commission parlementaire qui étudiait le projet de loi 12. Rappelons que le projet de loi 46 – qui devait également réformer les enquêtes indépendantes – était mort au feuillet avec les élections. C’était donc la deuxième fois que la Fraternité allait défendre l’idée que la solution retenue devrait garantir aux policiers et policières la même qualité d’enquête que celle dont le public bénéficie, et que seuls des policiers sont formés pour garantir cette qualité dans les enquêtes.

Le Bal de la Fraternité

Le 13 avril dernier s'est tenu le Bal annuel de la Fraternité qui, encore une fois, a été organisé d'une main de maître par le vice-président à la Recherche et aux communications, Mario Lanoie. Le bal comportait cette année un volet additionnel lors duquel la Médaille du jubilé de la reine a été remise à 39 de nos membres. Cette médaille vise notamment à reconnaître des Canadiens qui ont apporté une contribution significative à leur communauté et à leur pays ou qui ont fait honneur au Canada à l'étranger. C'est dans ce contexte que la Fraternité a honoré ses membres présents en Haïti au moment du séisme de 2010. Jamais une catastrophe d'une telle ampleur n'avait frappé un territoire où se trouvaient nos policiers et policières et nous avons voulu souligner la gravité de l'épreuve vécue par ceux et celles qui étaient sur place et qui ont fait preuve d'un sang froid exceptionnel. Nous avons également honoré René Tapp qui, après avoir perdu sa fille de façon tragique, a décidé – avec son épouse – de continuer l'œuvre de leur enfant qui – déjà sensibilisée – avait signé les documents pour le don de ses organes. Depuis ce temps, René est très engagé dans le transport d'organes et fait des levées de fonds pour l'Association canadienne de dons d'organes et pour Transplant Québec tout en demeurant disponible pour mousser la cause dans les médias.

Dans un autre ordre d'idées, les vingt années d'implication syndicale du président de la Fraternité, Yves Francoeur, ont été soulignées. Membre de la structure syndicale depuis le 10 mars 1993, il a d'abord été élu délégué au district 31, devenu le PDQ-24. En 1998, il est élu vice-président à la Recherche et aux communications de la Fraternité et, depuis 2005, il est président de la Fraternité. Lyne Lafrenière, Sonia Hamer, Jocelyn Guenette, Vincent Pilette et Benoit Fortin ont également été honorés pour leurs 10 années d'implication syndicale alors que Paul Imbeault l'a été pour ses 15 années d'implication syndicale. Autant de rouages essentiels au bon fonctionnement de notre Fraternité. Bravo et merci!



Les récipiendaires de la Médaille du jubilé de la reine.



***Lyne Lafrenière, Sonia Hamer, Jocelyn Guenette, Vincent Pilette et Benoit Fortin** ont été honorés pour leurs 10 années d'implication syndicale. Quant à **Paul Imbeault**, ce sont ses 15 années d'implication syndicale qui ont été soulignées!*



*Le président **Yves Francoeur** a été honoré – au même titre que les autres membres de la structure syndicale – pour son implication syndicale sans faille depuis 20 ans. Il a même eu droit à une ovation!*



Les policiers contre le cancer mettent leur tête à prix pour la cause

Le 8 février dernier au Complexe Desjardins avait lieu la levée de fonds annuelle des policiers et policières contre le cancer. Avouons qu'il faut une bonne dose d'audace et surtout, un engagement sans faille pour s'adonner à un rase-o-thon ! Le milieu de la sécurité publique mousse ainsi les valeurs de dévouement et détermination tout en sensibilisant la population à l'importance de combattre le cancer. Depuis 1994, c'est plus de 45 millions de dollars qui ont été amassés partout au Canada par Policiers contre le cancer !



Yves Gendron, vice-président à Prévention et aux relations avec les membres (premier à gauche) et **André Gendron**, vice-président exécutif de la Fraternité (troisième à partir de la gauche) sont des habitués de l'évènement.



André Gendron entouré de **Julie Perreault**, porte-parole de l'évènement, et de **Catherine Bérubé**, comédienne de la série 19-2.

Le rapport D'Amours sur les fonds de retraite

À la mi-avril, Alban D'Amours et son comité d'experts sur l'avenir du système de retraite québécois ont remis leur rapport. On y propose un effort additionnel tout en privilégiant le maintien des prestations déterminées. Après une commission parlementaire qui devrait avoir lieu à l'automne 2013, un projet de loi est attendu en 2014, sous réserve des aléas inhérents à la possibilité d'une élection générale. Il s'agit évidemment d'un enjeu crucial pour la Fraternité et ses membres et nous sommes activement engagés à peaufiner la meilleure approche dans ce dossier prioritaire.

Activités à venir

L'Omnium de golf – le 23 août 2013 au club de golf du Lachute et du Victorien.
Coût du billet : 125 \$.

Fèves au lard – 4 octobre 2013.
Coût du billet 7 \$, en vente jusqu'au 25 septembre 2013.

Fête champêtre – Le stationnement a changé de place ! Il sera au Cégep André-Laurendeau au 1111 Lapierre, à Lasalle. Des navettes seront à votre disposition pour vous rendre sur le site.



Rendre le SPVM plus indépendant

La saga impliquant l'ancien directeur général de la Ville a démontré une chose: comme société libre et démocratique, nous aurions avantage à mettre le SPVM à l'abri de l'ingérence. Le SPVM n'est pas un service municipal ordinaire et on ne peut accepter la possibilité qu'un seul fonctionnaire fixe – derrière des portes closes – des objectifs de rentrées d'argent via les constats d'infraction, ou manœuvre pour se débarrasser d'un directeur de police qui lui déplait. C'est une question de principe.

En vertu de la loi, le SPVM relève du ministre de la Sécurité publique et du conseil d'agglomération, qui réunit des représentants de Montréal et des 15 autres villes de l'Île.

«De ce fait, le SPVM collabore avec une commission permanente formée d'élus municipaux et d'un représentant du gouvernement du Québec, appelée Commission de la sécurité publique (CSP).

Lors des rencontres de la Commission, différents projets du SPVM sont étudiés afin de maximiser la prestation de services auprès de la population. La CSP a un pouvoir de recommandation au comité exécutif et au conseil d'agglomération. Ses membres ont entre autres participé à l'étude publique du nouveau

schéma de couverture de services menant à la nouvelle génération de la police de quartier. La CSP soumet également des recommandations quant aux prévisions budgétaires et reçoit le rapport annuel du SPVM.»¹

Il est temps de considérer élargir le mandat de la commission de la sécurité publique. Ne pourrait-elle pas avoir un pouvoir de surveillance et de contrôle accru envers les orientations que la direction générale de la Ville prétend imposer au SPVM? Le directeur général de la Ville ne devrait-il pas avoir des comptes à rendre sur les exigences et directives administratives qu'il transmet au SPVM?

Horaires : le Service a une obligation de résultat

Au moment d'écrire ces lignes, la Fraternité et le Service négocient pour trouver une

solution et je suis personnellement assis à la table de négo. Dans ce dossier, c'est la Ville et le Service qui ont provoqué la fin du 35-35:70 et c'est le Service – le directeur lui-même – qui s'est engagé à négocier un nouveau programme de travail modernisé. Il y a donc clairement une obligation de résultat qui pèse sur les épaules de ceux qui ont *flushé* le 35-35:70.

Chasse aux sorcières à Versailles

Il est bien connu que les médias aiment les affaires policières et que les journalistes cherchent des sources leur permettant de sortir des *histoires*. Cela fait partie de leur travail et nous comprenons que le SPVM tente de se prémunir contre le coulage d'informations en matière d'enquêtes. Toutefois, instaurer un climat de paranoïa pour contrer ce phénomène aussi vieux que la presse, et talonner les syndiqués tout en faisant mine d'ignorer que des cadres peuvent aussi jouer le rôle de source, ce n'est ni équitable, ni réaliste. Une approche plus équilibrée et exempte de chasse aux sorcières est attendue. 🌟

1. http://www.ssvm.qc.ca/fr/profil/4_7_commission_securite_publicue.asp



Une photo vaut mille mots...

La démocratisation des téléphones intelligents et la facilité déconcertante avec laquelle n'importe quel individu peut filmer une intervention policière modifient les conditions dans lesquelles nous avons à travailler. Nous savons tous qu'une intervention policière peut facilement prendre une tournure à laquelle l'usage de la force nécessaire doit mettre un terme. Dans les minutes et les heures qui suivent la captation de la scène, celle-ci (ou la partie que le citoyen veut bien diffuser) peut se retrouver sur Internet et faire le tour de la planète. Des centaines de vidéos impliquant les policiers du SPVM sont d'ailleurs disponibles sur You Tube. C'est la réalité à laquelle nous devons maintenant faire face.

Les services de police américains utilisent la caméra sur les véhicules depuis de nombreuses années. Cette pièce d'équipement fait maintenant partie intégrante du quotidien des policiers. L'inconvénient de ces systèmes est que la caméra est fixe et que dès que l'intervention sort de son champ de vision, il n'y a plus d'image. Depuis cinq ans, nombreux sont les services de police qui ont testé les caméras personnelles. Les résultats sont éloquentes et de plus en plus de policiers américains travaillent avec une caméra personnelle.

Les services de police qui utilisent les caméras personnelles en arrivent tous aux mêmes conclusions : il y a une diminution significative des voies de fait sur policiers, une réduction de 60% du taux

d'utilisation de la force, les interactions sont plus pacifiques et le citoyen est moins enclin à utiliser un langage ordurier. De plus, la vidéo prouve le bien-fondé de l'intervention policière et une réduction de près de 90% des plaintes contre les policiers s'ensuit.

Au Canada, le Service de police de Victoria en Colombie-Britannique a testé les caméras sur les véhicules ainsi que sur les policiers en 2009. Les résultats de ce projet pilote sont éloquentes.

Concernant la caméra personnelle :

- 86% des policiers utilisateurs croient que les faits recueillis par vidéos sont de meilleure qualité que ce qu'ils auraient pu écrire dans leur calepin de notes ;

- 66% des policiers croient que les citoyens sont moins agressifs lorsqu'ils se savent filmés ;
- 78% des policiers veulent que le projet pilote se perpétue.

Le Service de police d'Edmonton est présentement à mi-parcours d'un projet pilote d'un an ; 41 appareils sont sur le terrain et les résultats sont plus que satisfaisants. Les patrouilleurs du centre-ville d'Edmonton et les patrouilleurs à pied de la principale artère sont à tester l'appareil. Les commentaires des policiers sont à l'effet que la présence de la caméra refroidit les esprits et que les situations pour lesquelles on est habitués de voir le citoyen adopter une attitude de confrontation donnent souvent lieu à des scènes plus conciliantes.



imaginez une vidéo !



La présence de caméras dans le travail quotidien des policiers deviendra probablement une réalité au courant des prochaines années, au même titre que les caméras sont présentes dans les installations du métro de Montréal ou sur des artères fébriles du centre-ville. **Bien entendu, la mise en place d'outils technologiques doit être bien encadrée et c'est ce dont la Fraternité s'est toujours assurée lors de l'intégration de nou-**

veaux outils. L'implantation de systèmes de géolocalisation en est un bel exemple : il est prévu à l'art. 38.06 de la convention collective que les informations enregistrées par ce système ne peuvent être utilisées à des fins administratives ou disciplinaires.

En définitive, nous savons tous qu'une multitude des vidéos impliquant nos patrouilleurs se retrouvent sur l'Internet. Nous savons également tous que les séquences ne montrent que la partie où

l'intervention a dégénéré, souvent parce que la personne ayant filmé n'a pas intérêt à diffuser les premiers instants de l'intervention, qui démontrent le bien-fondé de l'intervention et de la méthode utilisée.

Les lois et les jurisprudences sont de plus en plus contraignantes envers les policiers. Le temps est probablement venu de montrer publiquement ce que nos policiers côtoient quotidiennement et de rendre accessible la vérité, toute la vérité. ●

Le policier témoin et le **droit à l'assistance**

Le débat sur l'étendue du droit à l'avocat du policier rencontré à titre de témoin vient de connaître une avancée majeure.

Il a droit à la présence de son avocat durant toute la rencontre.

La juge Suzanne Ouellet de la Cour Supérieure du district Kamouraska vient en effet de faire connaître son jugement dans l'affaire *Fraternité des policiers et policières de Rivière-du-Loup et al c. Pierre Frenette et al* et la *Fraternité des policiers et policières de Montréal*. (250-17-000948-120 jugement rendu le 10 avril 2013).

Les faits

Donnant suite à leur convocation à titre de témoins dans le cadre d'une rencontre avec un enquêteur de la SQ tenue en vertu de l'article 262 de la Loi sur la police, deux policiers municipaux demandent à un avocat de les assister et d'être présent durant cette rencontre. Le policier enquêteur refuse la requête des deux policiers. Il accepte cependant que l'avocat demeure à la disposition des deux policiers à l'extérieur de la salle où se tient la rencontre. Les policiers se voient



également accorder par l'enquêteur le droit de consulter confidentiellement leur avocat à chaque fois qu'ils en manifesteront le désir.

Les deux policiers sont d'avis qu'il s'agit là d'une entrave à leur droit d'être assisté d'un avocat. Ils demandent à la Fédération des policiers municipaux du Québec (FPMQ) de contester la position de l'enquêteur de la SQ et d'introduire un recours en jugement déclaratoire devant la Cour Supérieure sur la question.

Entretemps, l'enquête est suspendue.

Le recours

La FPMQ introduit ledit recours contre l'enquêteur de la SQ, le directeur de la SQ de même que le ministre responsable de la sécurité publique de l'époque, Robert Dutil.

Puis la *Fraternité des policiers et policières de Montréal* se joint au recours de la FPMQ.

L'affaire est entendue le 12 novembre 2012. La SQ et le gouvernement du Québec plaident les mêmes points de droit. Ils soutiennent que le droit à l'assistance de l'avocat en vertu de l'article 262 de la Loi



de l'avocat

sur la police n'est pas différent de celui qui est reconnu à tout citoyen en vertu de l'article 10b) de la Charte canadienne des droits et libertés. Cette assistance se limite donc à un droit de consultation. Ils soutiennent également que l'article 262 ne permet pas expressément le droit revendiqué et que s'il devait être reconnu, cela entraînera des abus, notamment en constituant un frein aux confidences du policier.

Le Jugement

Dans son jugement, la Cour Supérieure réfute tous et chacun des points de droit soulevés par la SQ et le gouvernement du Québec et accepte tous les arguments de la FPMQ et de la Fraternité.

Faisant les distinctions qui s'imposent entre le droit à l'assistance consacré dans la Charte à l'endroit d'un prévenu et celui qui est accordé au policier témoin en vertu de la Loi sur la police, la juge conclut que le droit à l'assistance de l'avocat en vertu de la Charte se limite à permettre à l'accusé de connaître l'étendu de ses droits afin de décider s'il coopère ou non avec la police alors que le droit à l'assistance de l'avocat pour le policier témoin en vertu de l'article 262 de la Loi sur la police vise plutôt à établir un continuum permettant au policier témoin de pouvoir

compter sur les conseils de l'avocat à tout moment au cours de la rencontre.

Les différences entre les deux situations, celle de la Charte et celle de l'article 262 sont importantes.

Dans le contexte de la Charte, le prévenu n'est aucunement contraint de collaborer avec la police. Il a le droit le plus strict au silence et n'est pas tenu de soumettre de déclarations ou de rapports écrits à la police.

Dans le cas du policier témoin, celui-ci est tenu de collaborer avec l'enquêteur. Il a l'obligation d'être présent à la rencontre et de fournir une déclaration écrite, complète et de la signer.

Le policier témoin peut même devenir suspect s'il livre des informations qui l'incriminent au cours de la rencontre et voir ainsi son statut se transformer. Il a alors droit à la protection de la loi et aux déclarations usuelles relatives à son droit au silence.

La Cour Supérieure considère que cette situation milite en faveur d'une interprétation large et libérale de l'expression «être assisté d'un avocat».

Dans le cadre de l'article 262, l'assistance d'un avocat se situe donc dans un contexte contraignant.

En faisant référence à la rencontre

avec l'enquêteur, l'article 262 établit un continuum qui permet d'inférer le droit à la **présence de l'avocat durant toute la rencontre**.

Par conséquent, la finalité entre l'article 10 b) de la Charte et l'article 262 de la Loi sur la police étant totalement différente, aucune analogie entre les expressions utilisées dans ces deux dispositions n'est possible.

Contrairement aux prétentions de la SQ et du ministre, la juge retient plutôt que la présence de l'avocat au cours de cette rencontre pourrait même contribuer à favoriser et faciliter la collaboration du policier témoin.

Finalement, la Cour Supérieure retient les arguments de la FPMQ et de la Fraternité et refuse de prendre en compte les débats parlementaires que les procureurs de la SQ et du ministre lui soumettaient après en être venu à la conclusion que l'interprétation de la loi relevait d'abord et avant tout du pouvoir judiciaire et que l'information qui en découle ne jette pas beaucoup de lumière sur le sens de l'expression. ●



Une modernisation continue de vos assurances !

En octobre 2010, la Fraternité a entrepris une importante modernisation informatique touchant le secteur des assurances. Le nouveau système étant maintenant complètement opérationnel, il nous permet de profiter de nouveaux outils et de programmes informatiques plus performants capables d'extraire des informations avec plus d'acuité !

Afin de faire profiter les membres des nouvelles possibilités offertes par ce nouveau système, il se peut qu'au courant des prochaines semaines, l'une de nos préposées aux assurances communique avec vous pour évaluer l'occasion d'optimiser – en termes financiers – votre façon de consom-

mer des médicaments couverts par nos assurances. Les données nominatives étant confidentielles, c'est seulement avec votre autorisation que nous pourrions accéder à votre dossier et vous donner des conseils personnalisés et ajustés à votre situation précise et particulière. Cette démarche, en plus d'être utile aux membres et à l'organisation, nous permettra également de profiter de l'occasion pour vérifier avec vous si vos plans d'assurances correspondent toujours à vos besoins.

De plus, nous profiterons de ce contact avec vous pour vous sonder sur

deux sujets, soit d'une part votre satisfaction quant au service reçu de notre nouvel assureur – la SSQ – et, d'autre part, les améliorations que vous souhaiteriez retrouver dans nos régimes d'assurances.

De plus, en décembre dernier, nous avons mis en ligne une brochure électronique portant sur votre assurance maladie. Nous sommes présentement à compléter les textes relatifs à l'assurance vie, à l'assurance voyage ainsi qu'à l'assurance dentaire, lesquels seront également disponibles sous forme de brochure électronique dans un avenir rapproché. 🌐

En rappel

Lors de votre visite chez le dentiste, n'oubliez pas d'avoir en votre possession votre carte SSQ ! Si vous ne l'avez pas, vous devez communiquer avec la SSQ. Prenez note que les préposées aux assurances de la Fraternité n'ont pas accès aux informations que pourrait demander votre dentiste.

Le Club de chasse et pêche

des policiers et policières de Montréal

Joignez-vous à nous, nous préservons un joyau!

Pour vos activités de pêche, de chasse et de plein air nous aimerions vous accueillir!

Devenez membre, c'est avantageux et peu couteux!

Frais d'inscription : promotion... 0\$ en 2013!

Frais annuels : 270\$

Pour connaître nos promotions communiquez avec Yves Brien, directeur des relations extérieures, au 450 582-9702.

Visitez-nous sur : ccpppm.wordpress.com

Pour les nouveaux membres policiers ou ex-policiers, 50% de rabais à la réservation d'un forfait d'une semaine en 2013!

Nous vous souhaitons une belle saison à votre club.



Pour réserver,
téléphonez du lundi au
vendredi entre 8 h et 17 h
au 1-819-523-4016
et laissez un message.
Nous communiquerons
avec vous !





« Répéter » ou « se répéter »... une grande

Définition

Répéter : Dire plusieurs fois pour garder en mémoire.

En SST, il nous importe de répéter souvent les messages à défaut de se répéter. À l'aide d'un petit questionnaire, mesurez vos connaissances et voyez s'il est nécessaire de vous rafraichir la mémoire sur certains éléments de prévention.



1. Vrai ou faux? La punaise de lit vit sur les humains, et peut transmettre des maladies.



3. Vrai ou faux? Au sens de la loi, la trousse de premiers soins que nous retrouvons dans les véhicules du Service est pour prodiguer les premiers soins à un citoyen blessé.



5. Lequel des deux contenants de récupération de seringue est conforme pour une installation dans un véhicule de police?



2. Vrai ou faux? Il s'agit de la meilleure façon d'installer les cônes de circulation pour fermer une rue.



4. Lors d'une intervention aux abords d'un chemin de fer, à quelle distance devez-vous minimalement stationner le véhicule de patrouille, du rail le plus proche?
a) 3 mètres b) 5 mètres c) 7 mètres



6. Dans cet aménagement d'un poste de travail, quelle est l'erreur fondamentale sur cette photo?



différence !

Se répéter : Redire inutilement les mêmes choses.



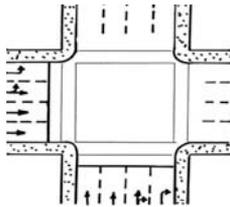
7. Vrai ou faux? Il est normal que le gant contre les risques biologiques puisse se déchirer facilement en cas de perforation.



8. Vrai ou faux? Vous patrouillez avec un véhicule muni d'une flèche de signalisation directionnelle. Vous immobilisez un véhicule sur une voie d'accotement. Il faut allumer la barre horizontale plutôt que la flèche.



Sens unique dans les 2 directions



9. Les feux de circulation ne fonctionnent pas à cette intersection. Combien de policiers doit-on utiliser pour diriger la circulation de façon sécuritaire?
 a) 1 b) 2 c) 2 à 4



10. Le port du gant de circulation augmente de combien de fois la distance qu'un automobiliste peut percevoir vos gestes en sa direction par rapport à ceux effectués à mains nues?
 a) 1 fois b) 3 fois
 c) + de 5 fois

1. Faux, contrairement aux poux ou à d'autres parasites, les punaises de lit ne vivent pas sur les humains et ne transmettent aucune maladie à l'humain. Toutefois, leur simple présence peut créer un impact psychologique important. Référence : Intranet SST
2. Faux, il est plus approprié de les placer de façon à former un arc de cercle pour augmenter leur visibilité pour les automobilistes venant des voies transversales. Voir la vidéo sur CAM-PUS.
3. Faux, la trousse de premier secours placée dans les véhicules, y est dans un premier temps pour le travailleur. Référence : Règlement sur la santé et sécurité du travail et le Règlement sur les normes minimales de premiers secours et de premiers soins (chapitre A-3.001, r. 10).
4. 5 mètres est la distance minimale sécuritaire déterminée par les entreprises ferroviaires pour stationner un véhicule près d'une voie ferrée. Référence : « OPÉRATION GARREAUTRAIN » sur Internet.
5. Les deux! La compagnie a toutefois cessé la production du premier. Le deuxième vient de couleur jaune ou noir.
6. L'écran, placé en angle par rapport au clavier, oblige l'utilisateur à travailler le cou tourné, pouvant ainsi provoquer des troubles musculo-squelettiques avec le temps.
7. Vrai, le gant se déchire sans équivoque dès qu'il est perforé. Aucun doute à avoir si vous vous êtes piqué par inadvertance.
8. Vrai, l'utilisation de cet équipement est réglementée à travers la province. Voir la vidéo sur CAM-PUS
9. 1 policier seulement. Référence : Formation gestes et signaux, et CAM-PUS.
10. Plus de 5 fois de jour, et plus de 15 fois la nuit.



Saviez-vous que...

- **En 1848**, le deuxième **chef de police** de Montréal **M. Wiley (1844 à 1849)** propose une réforme dans l'organisation policière. Il suggère **de redistribuer les postes de police, d'augmenter leur effectif** et de procéder à une réorganisation des effectifs afin de mieux couvrir l'ensemble du territoire et d'assurer une meilleure supervision du travail policier. À défaut **de budget**, le **Conseil de ville procède plutôt à une réduction du personnel** à 54 hommes!
- **En avril 1849**, suite à une **émeute et de l'incendie subséquent du Parlement du pays**, une deuxième force de police est levée dans la ville de Montréal, grâce à un fond spécial du gouvernement. 146 hommes prêtent serment et forment, pour une période temporaire, une force distincte de la police municipale.

Cette même année, le siège du Parlement est ensuite transféré à Toronto. La «New Force», comme elle était connue, fut démembrée en juin 1849.
- C'est **en mai 1849** que le **premier poste conjoint de feu et de police** est aménagé et mis en opération, angle des rues Craig (*aujourd'hui St-Antoine*) et Bleury.
- **En 1851**, comme la ville connaît un calme relatif, le **Comité de police (Commission de la sécurité publique)**, jugeant que le budget du service de

police est surestimé par rapport aux services rendus, propose **au Conseil de ville de réduire les effectifs policiers afin de réaliser une économie. Le Conseil de ville donne suite à la demande.**

La réduction des effectifs donne aux policiers l'occasion d'exprimer des griefs et ils demandent la parité avec les policiers du Havre et de la police de la Ville de Québec, ainsi **qu'un salaire en cas de maladie ou d'accidents survenus dans l'exercice de leurs fonctions.** Ils menacent même le Conseil de ville d'un débrayage massif.

Aucune amélioration n'ayant été accordée à leurs conditions de travail, dans la matinée du **7 mars 1852**, les 26 hommes de service de nuit **débrayent.**

- **De 1860 à 1865**, les **uniformes et équipements** des policiers de Montréal sont les mêmes à **peu de choses près de ceux des policiers londoniens**, suite à la visite d'un certain Wilson Gibb qui, lors d'un voyage à Londres, fut impressionné par les chapeaux des officiers de ce corps policier. Cinq ans plus tard, on n'importe plus seulement les chapeaux mais aussi les ceintures, bâtons de faction, boutons etc. et même le matériel servant à la confection des uniformes. Les officiers portent le même

uniforme mais n'ont plus à défrayer le coût. Seul le chef porte un uniforme distinct. La dernière importation date de 1865.



- **C'est en 1853** que le terme **«constable»** est **employé pour la première fois** pour identifier le grade d'agent bien que l'on continua pendant plusieurs années d'employer le terme «connétable». Notons également que **c'est à cette époque qu'apparaissent les grades «sergent, sous-sergent et détective».**
- **C'est en 1862** qu'autour du **poste centrale (QG)** qui est aménagé **au Carré Jacques-Cartier**, on établit pour l'est un poste sur la rue Panet et pour l'ouest, un poste sur la rue Chaboilly. Par la suite des postes vont se greffer aux



extrémités, dans les quartiers les plus peuplés. **Montréal compte alors 70 policiers.**

Les officiers en tête des postes ont le plus souvent l'autorisation d'y vivre avec leur famille, dans des appartements aménagés à cet effet.

Sources de Référence: Jean Turmel, 1796-1909 et 1909-1971. José Rico, La police de Montréal; aspects socio-historiques, Université de Montréal 1972. Sylvain Bissonnette, notes et documents de recherches.

- **C'est en juin 1874** qu'un ordre en Conseil fut adopté par le **gouvernement fédéral accordant l'autorisation à la ville de Montréal d'établir un parc public sur l'île Sainte-Hélène, (un emplacement stratégique militaire pendant 262 ans) aux conditions suivantes :**

- **La ville devra garder sur l'île une force de police** suffisante pour empêcher la destruction des arbres et pour que le public ne pénètre pas dans la partie réservée à des fins militaires.
- D'interdire la vente de boissons enivrantes.
- D'y admettre le public qu'à compter de 8 h et ce, jusqu'au coucher du soleil.

C'est la **Commission des parcs et traverses de la Ville de Montréal** qui avait la responsabilité de la gestion du site, qui n'était ouvert au public qu'à partir du mois de mai. Ce sont les traversiers à vapeur qui transportaient les visiteurs soit: Le Montarville, le Sainte-Hélène ainsi que le Longueuil.



Plusieurs familles y résidaient à l'année afin d'assurer l'entretien/maintenance des lieux, édifices, chemins et parcs.

On sait que déjà **en 1896, M. Alfred Dubois** y résidait avec sa famille et **agissait à titre de gardien et aussi de capitaine de police durant l'exploitation saisonnière des lieux.**

Que durant cette période, chaque matin, le premier **traversier** amenait à son bord les **policiers de Montréal** (*on sait que le nombre pouvait varier de 11 à 18.*) qui devaient travailler **sous les ordres de M. Dubois**, dont au moins six cavaliers. (Une grange était aménagée pour les montures).

* Les traversiers ont cessé d'opérer une fois le Pont-Jacques-Cartier complété en mai 1930. (Le pont portait alors le nom de Pont du Havre. Il fut rebaptisé Pont Jacques Cartier en 1934)

- **En juillet 1967**, le SPM émettait la procédure spéciale 67-S-35 titrée: **«Section d'Aide à la jeunesse – sous-section préventive»**, afin d'annoncer un important changement quant à l'organisation de la Section Aide à la jeunesse. Dans ce document, on apprendrait la création **d'unités «préventives» décentralisées au niveau des postes** dont la principale tâche serait de travailler auprès des jeunes.

Que, contrairement aux policiers de la SAJ centralisée voués aux enquêtes et travaillant en tenue de ville à bord de véhicules non-identifiés, les policiers et policières des SAJ-postes, devront travailler en uniforme sur les deuxième et troisième relèves à bord de véhicules lettrés.

- **En août 1967**, le SPM émettait la procédure spéciale 67-S-37 sur la **politique d'utilisation du transport en commun pour les policiers travaillant en uniforme ainsi que ceux en tenue de ville** qui avaient à se transporter dans l'exercice de leur fonction, suite à une entente avec la Commission de transport de Montréal (aujourd'hui la STM).

Les policiers/policières devaient se procurer des **«billets d'autobus spéciaux»** identifiés **«constable»** auprès de leur poste ou unité respectif. **En aucun temps**, ces billets devaient être utilisés pour d'autres fins ou être donnés ou remis à d'autres personnes, tel que: membres de la famille, ami ou autre personne.

- À noter qu'en aucun temps **un policier en uniforme** ne devait **occuper un siège** dans un **autobus ou dans le métro** à moins que les autres personnes à bord aient toutes une place pour s'asseoir.

- C'est **en mai 1968** que le SPM annonçait la **création de la fonction «Enquêteur accident»** par le billet de sa procédure spéciale 68-S-13. 66 postes permanents étaient alors créés

dont 8 ouverts aux policiers (agents) qui consentaient au travail régulier de nuit dans les postes divisionnaires (C.O.) – (soient deux fonctions de nuit par postes divisionnaire). Ces deux enquêteurs accidents divisionnaires devaient couvrir les appels d'accidents graves pour l'ensemble de leur division.

Chaque poste (sauf les divisionnaires) comptait sur la présence d'un enquêteur accidents sur les deuxième et troisième relèves.

- **En septembre 1968**, le SPM annonçait, par le billet de sa procédure spéciale 68-S-35, l'affectation du **constable « John Dalzell », de la section Aide à la jeunesse, comme agent de liaison du Service auprès des « Clubs motards et de bicyclettes ».**

Sa principale tâche était de rencontrer les membres des « Clubs » **afin de tenter d'éliminer la rivalité entre eux et de prévenir les actes de violence.**

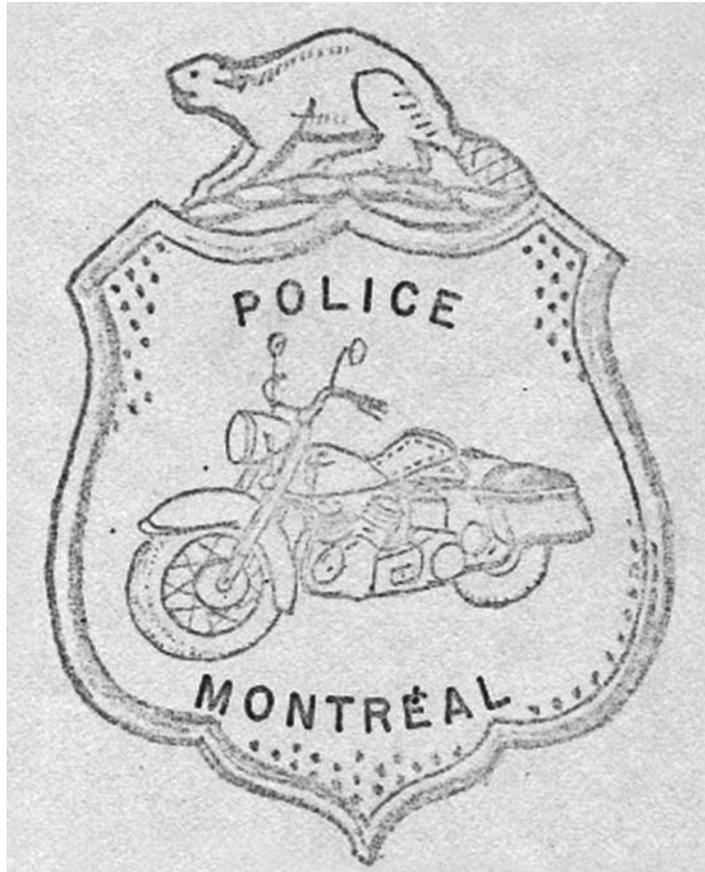
Il pouvait être reconnu par **l'insigne « Bleu et or »** porté sur le côté gauche de son blouson et de sa moto « Harley Davidson » de couleur rouge vin.

Sources de référence, cahier de Procédures Spéciales, Service de Police de Montréal, 1967/ 1968.

Avis de recherche

Le Musée est à la recherche d'un bénévole qui pourrait l'aider avec la conception d'une peinture grandeur nature, représentant une ancienne cellule. Nous comptons y placer une vieille porte au devant.

Si ce défi vous intéresse, veuillez nous contacter au 514-280-2043.



- **En avril 1997**, on annonçait que le **District 1 devenait le District 74** (angle Crémazie et St-Hubert). Aussi, qu'une quarantaine de policiers/policières avaient quitté le 19 mars dernier afin de former le PDQ 10/Bordeaux-Cartierville. Et que **le district 74 se scindait en 5 nouveaux PDQ le 11 février 1998**.

** Fait à noter, ce modèle de méga-poste (District 1) avait été conçu lors du mandat du Directeur A. St-Germain, afin d'offrir une plus grande flexibilité des effectifs lors de besoins opérationnels, qui pouvait être supporté, au besoin, par des comptoirs de police mobile dans les secteurs aux prises avec un grave problème de criminalité ou de désordre public, si nécessaire, afin d'augmenter le sentiment de sécurité de la population locale.*

- **C'est en mai 1997** que le SPCUM annonçait la création de son « **Module sur la criminalité informatique** » sous la responsabilité de la section des fraudes. Deux enquêteurs y furent affectés de par leur grande connaissance en informatique, soit les s/d Denis Lachapelle et Jacques Viau.

- **C'est aussi en mai 1997**, que suite à une étude et ayant consulté des résidents sur la pertinence d'ouvrir les postes de quartiers 24 heures sur 24 sur l'ensemble des régions Ouest et Sud, que le SPCUM **annonçait les fermetures de 20 des 24 PDQ existants sur la relève de nuit**.

** Fait à noter, les secteurs étaient quand même patrouillés mais les citoyens ne pouvaient se rendre dans les postes durant le quart de nuit pour prendre de l'information ou rédiger un rapport de citoyen.*

- **C'est le 29 mai 1997** que le SPCUM annonçait l'ouverture du « **Centre opérationnel transitoire Nord** ». Ce centre était situé au 5105 rue de Gaspé, à Montréal, angle Laurier. **Une centaine de policiers et 12 employés civils** l'ont occupé en attendant l'ouverture officielle du « Centre opérationnel Nord », angle Crémazie et St-Hubert (Ancien District 74), dont l'ouverture était alors prévue pour l'automne 1998.

On y trouvait dès le début les modules suivants : l'Analyse tactique, les Crimes contre la personne, les Crimes contre la propriété, les Crimes généraux (incluant Police Jeunesse) ainsi que le personnel du projet pilote « Enquêtes de nuit ». Le tout sous l'autorité de l'Inspecteur Allen Trépanier.



Information sur le Musée

Le Musée est situé au quartier général du Service de police de la ville de Montréal, sis au 1441 de la rue Saint-Urbain, Montréal, et est accessible les mardis et jeudis entre 9 h et 13 h 30.

Pour une visite ou une information, composez le 514-280-2043. Si nous ne sommes pas présents, vous pouvez laisser un message et un bénévole se chargera de retourner votre appel. Vous pouvez aussi nous rejoindre par Internet à l'adresse :

musee.police@spvm.qc.ca

N'oubliez pas aussi de nous contacter si vous avez des pièces (de police) dont vous voulez vous défaire.

Conception et textes : Jean-Marc De Nobile, responsable des communications
Avec la précieuse collaboration de : Gilles Landriault, responsable de l'imagerie.
Alma Marchand, bénévole recherchiste.

Musée de la police de Montréal



Une Symphonie qui a du souffle !

Grâce à ses valeureux choristes, notre Symphonie garde toujours son souffle de vie aussi fort, et ce, depuis plus de 56 ans ! J'ai le grand privilège et le plaisir de citer les noms de ces vaillants chanteurs qui contribuent à faire rayonner la Symphonie vocale.

Merci à chacun de vous pour le bonheur que vous procurez à nos auditeurs depuis tant d'années ! Toutes ces mélodies apportent dans le cœur de chacun une harmonie qui rend plus heureux !

La Symphonie ne fixe pas de limite d'âge à ses membres... C'est un engagement personnel et une participation *emphytéotique* ! Je tiens particulièrement à remercier la relève et surtout, à vous dire de ne pas lâcher. Au nom de tous nos organismes, aux familles et à nos fidèles auditeurs, je dis merci à tous les membres de la Symphonie ! 🎵



Robert Vallières
26 ans d'ancienneté



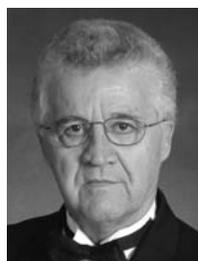
Régent Piché
28 ans d'ancienneté



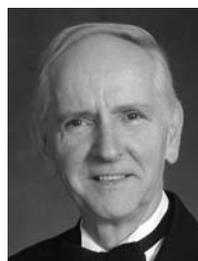
André Chevalier
29 ans d'ancienneté



Fernand Tanguay
29 ans d'ancienneté



Jean-Jacques Adam
31 ans d'ancienneté



Réal Forget
31 ans d'ancienneté



Claude Boucher
33 ans d'ancienneté



Gérard Garand
36 ans d'ancienneté



Guy Aubin
39 ans d'ancienneté



Raymond Dubé
39 ans d'ancienneté



Pierre Brisebois
40 ans d'ancienneté



Jean-Claude Marcil
43 ans d'ancienneté



Jean-Pierre Roy
53 ans d'ancienneté



Jean-Denis Granger
55 ans d'ancienneté



Georges Généreux
56 ans d'ancienneté



Une bonne cause !

Non seulement les choristes savent briser le mur du son, ils savent aussi briser leurs tirelires et en offrir le contenu pour aider cette cause humanitaire pour laquelle Christiane Malenfant se dévoue.

Christiane, nouvelle retraitée, ne lâche pas prise : elle continue de s'assumer en assurant une coordination efficace et transparente du financement de la construction de l'ORPHELINAT EMMANUEL en Haïti. C'est un projet important et intéressant qui lui tient à cœur.
Bravo !

Pierre Germain, pour sa part, a roulé une somme de 460 \$ en sous noirs. Somme qui – bien sûr – sera remise en chèque à Christiane afin de lui permettre de poursuivre ses objectifs.

Bravo aussi à la Symphonie qui accompagne Christiane dans son généreux dévouement !



Fidèle à sa tradition, votre caisse ristourne pour une 20^e année consécutive!

20 ans de ristournes!

Ristournes individuelles 1 000 000 \$

en fonction des intérêts perçus ou versés en 2012

Ristournes collectives 228 684 \$

Fonds d'aide au développement du milieu,
dons et commandites

Forfaits de tarification 1 100 000 \$

en fonction des intérêts perçus ou versés en 2012

Surveillez le dépôt de votre ristourne dans la semaine du 20 mai prochain!

2,3 M \$

Sommes retournées
par votre caisse
à la communauté policière
sur l'exercice 2012
+ de 9 000 \$ / jour

C'est ça la différence!

Nos dirigeants, vos représentants

Conseil d'administration



Richard Nardozza
Président



Robert St-Jean
2^e vice-président



Louis Audet
Dirigeant



André Bouchard
Dirigeant



Jacques Dextrateur
Dirigeant



Steeve Lagueur
Dirigeant

Conseil de surveillance



Guy Lefrançois
Président



Clément Rose
Conseiller

*Toujours à l'écoute
de vos commentaires
et suggestions!*

Dirigeant stagiaire



Pierre-Hugues
Lussier

À COMPTER DU 13 MAI 2013
à l'occasion de la Semaine de la Police
DÉCOUVREZ LE NOUVEAU
CAISSE-POLICE.COM



vous pourriez remporter un
iPad mini
dans le cadre du tirage des mois
de juin, juillet et août du
CALENDRIER CHANCEUX

Si ce n'est pas déjà fait,
INSCRIVEZ-VOUS
à partir du 13 mai 2013
sur le **caisse-police.com**

 **Desjardins**



Caisse Desjardins des
policiers et policières

www.caisse-police.com pour mieux vous informer!

SIÈGE SOCIAL

460, rue Gifford, Montréal (Québec) H2J 1N3
téléphone: 514 VIP-1004 (847)
sans frais: 1 877-VIP-1004 (847)
télécopieur: 514 487-1004

CENTRES DE SERVICES

Couronne Sud
Couronne Nord
Sûreté du Québec – Montréal
Québec

Policiers contre le cancer

La 13^e édition du RASE-O-THON a permis d'amasser 58 000 \$. Parce qu'elle partage vos valeurs et vos préoccupations, votre caisse s'est faite partenaire de cette cause humanitaire portée par la communauté policière à même son Fonds d'aide au développement du milieu. Bravo à tous les participants et merci aux donateurs!



Collecte de sang de la FPPM

Félicitations aux 115 donateurs dont notre directeur général et notre directeur relation avec les membres, Normand Prévost et Olivier Lapointe!



Tournoi de golf annuel

Le jeudi 21 février au Bonaventure Country Club. Un événement annuel initié par notre membre honoraire, Henri-Paul Tremblay, et organisé par Claude Boudrault et ses acolytes.



Pêche sur la glace de l'APPRM

Participation active de votre caisse encore cette année dans le cadre de l'activité de pêche sur la glace organisée par l'Association des policiers et policières retraités de Montréal, le 15 février dernier.



Le temps des sucres !

Les gagnants des 5 vestes polar offertes par la Caisse dans le cadre du dîner à la Cabane à sucre organisé par l'APPR le 16 mars dernier sont : Pierre Levasseur, Rolande Tardif, Lise Tremblay Jocelyne Martin, Guillaume Éric Lefebvre.



Activités de nos retraités en Floride

C'est dans la bonne humeur que nos «oiseaux du sud» ont répondu à l'appel à l'occasion des activités organisées à leur intention en Floride. Au menu : soleil, retrouvailles, plaisir et prix de présence. Des rassemblements dont votre caisse se fait partenaire et qui célèbrent l'appartenance avec grand succès! LE PIQUE-NIQUE, le mercredi 20 février, sur la plage de Fort Lauderdale a rassemblé environ 190 personnes. Merci à Alain Béland et Richard Carle, retraités en tête de cette belle organisation, et à leurs collaborateurs!



L'offre de services



Son volet VIP

L'offre VIP réunit tous les bénéfices et avantages qui vous sont réservés à titre de policier actif ou retraité, incluant des produits d'épargne et de crédit exclusifs :

- des forfaits de tarification uniques ;
- une hypothèque qui déménagement sans indemnité ;
- un REER collectif réservé aux policiers et policières du Québec ;
- pour vos enfants et petits-enfants, un premier dépôt de 100 \$ à l'ouverture d'un Régime enregistré d'épargne études (REÉÉ) ;
- des tarifs de groupes compétitifs et exclusifs ainsi que des protections adaptées avec La Personnelle, plus important assureur de groupe auto et habitation au Québec ;
- des ristournes individuelles et collectives depuis 20 ans ;
- un partenariat avec toutes les organisations patronales, syndicales et associatives policières.

Son volet PRIVILÈGE

Parce que nous savons que vous aimez partager vos privilèges avec les êtres qui vous sont chers, nous avons composé l'offre de services Privilège qui propose des avantages uniques à votre conjoint et à vos enfants.

Découvrez tous les détails à www.caisse-police.com

Décès



Amiot, Paul

Agent 3
Embauché le 5 novembre 1945
Retraité le 19 octobre 1980
Décédé le 10 décembre 2012
à l'âge de 92 ans



Caron, Marcel

Agent 1939
Embauché le 1^{er} octobre 1956
Retraité le 2 juin 1994
Décédé le 21 décembre 2012
à l'âge de 75 ans



Gauthier, Adrien

Agent 3646
Embauché le 8 février 1954
Retraité le 15 juin 1987
Décédé le 22 mars 2013
à l'âge de 80 ans



Beauvais, Jean-Guy

Sergent-détective
Embauché le 4 mars 1957
Retraité le 31 mars 1983
Décédé le 23 décembre 2012
à l'âge de 84 ans



Charron, Denis

Agent 234
Embauché le 23 décembre 1963
Retraité le 2 novembre 1993
Décédé le 19 décembre 2012
à l'âge de 68 ans



Gauthier, Claude

Agent 1954
Embauché le 1^{er} octobre 1956
Retraité le 10 janvier 1987
Décédé le 14 novembre 2012
à l'âge de 75 ans



Belzil, Jean-Laurier

Lieutenant
Embauché le 17 juillet 1950
Retraité le 17 mai 1983
Décédé le 9 mars 2013
à l'âge de 89 ans



Couturier, Olivier

Agent 1329
Embauché le 13 septembre 1948
Retraité le 26 janvier 1979
Décédé le 26 novembre 2012
à l'âge de 93 ans



Goudreau, Guy

Capitaine
Embauché le 15 mars 1946
Retraité le 15 mars 1972
Décédé le 29 décembre 2012
à l'âge de 86 ans



Binette, Robert

Capitaine
Embauché le 23 décembre 1963
Retraité le 3 mai 1994
Décédé le 23 mars 2013
à l'âge de 68 ans



Croteau, Jean-Claude

Agent 3542
Embauché le 5 avril 1954
Retraité le 19 avril 1984
Décédé le 7 février 2013
à l'âge de 82 ans



Humchack, Michael

Sergent
Embauché le 15 mars 1946
Retraité le 15 janvier 1979
Décédé le 24 décembre 2012
à l'âge de 92 ans



Boucher, Gilles

Agent 3564
Embauché le 1^{er} mai 1967
Retraité le 11 octobre 1995
Décédé le 3 janvier 2013
à l'âge de 71 ans



Cyr, Gaston

Agent 2176
Embauché le 4 mai 1959
Retraité le 5 janvier 1985
Décédé le 25 mars 2013
à l'âge de 75 ans



Larose, Gaston

Agent 494
Embauché le 15 décembre 1958
Retraité le 16 décembre 1988
Décédé le 8 avril 2013
à l'âge de 73 ans



Bourassa, Gaston

Lieutenant
Embauché le 2 février 1948
Retraité le 1^{er} septembre 1981
Décédé le 10 janvier 2013
à l'âge de 88 ans



De Larochelliere, Pierre

Lieutenant
Embauché le 17 novembre 1952
Retraité le 3 juillet 1983
Décédé le 6 février 2013
à l'âge de 79 ans



Laurence, Lionel

Lieutenant
Embauché le 20 janvier 1958
Retraité le 5 septembre 1979
Décédé le 27 novembre 2012
à l'âge de 83 ans



Boyer, Benoît

Lieutenant-détective
Embauché le 29 juin 1955
Retraité le 3 mars 1982
Décédé le 12 février 2013
à l'âge de 79 ans



Denis, Yves

Lieutenant
Embauché le 4 août 1947
Retraité le 1^{er} septembre 1981
Décédé le 7 novembre 2012
à l'âge de 88 ans



Legros, Jean

Lieutenant
Embauché le 18 mai 1964
Retraité le 5 janvier 1995
Décédé le 7 mars 2013
à l'âge de 70 ans

**Lemire, Pierre**

Sergent
Embauché le 31 juillet 1959
Retraité le 10 février 1983
Décédé le 29 mars 2013
à l'âge de 77 ans

**Lewis, Gérard**

Agent 732
Embauché le 4 août 1947
Retraité le 4 août 1972
Décédé le 5 janvier 2013
à l'âge de 89 ans

**Mac Duff, Jean**

Sergent-détective
Embauché le 15 août 1955
Retraité le 1^{er} février 1986
Décédé le 4 janvier 2013
à l'âge de 80 ans

**Masse, Pierre**

Sergent-superviseur
Embauché le 26 février 1973
Retraité le 5 mars 2003
Décédé le 17 février 2013
à l'âge de 60 ans

**Monette, Claude**

Agent 3946
Embauché le 1^{er} janvier 1960
Retraité le 3 septembre 1993
Décédé le 10 novembre 2012
à l'âge de 72 ans

**Montpetit, Jean-Marie**

Agent 1054
Embauché le 28 janvier 1952
Retraité le 1^{er} juillet 1977
Décédé le 7 janvier 2013
à l'âge de 83 ans

**Paquette, Robert**

Agent 1570
Embauché le 7 juillet 1952
Retraité le 3 juillet 1983
Décédé le 1^{er} avril 2013
à l'âge de 81 ans

**Payant, Christian**

Agent 2536
Embauché le 11 février 1974
Retraité le 1^{er} mai 2002
Décédé le 23 janvier 2013
à l'âge de 60 ans

**Petit, Gilles**

Officier de direction
Embauché le 23 décembre 1963
Retraité le 12 janvier 1994
Décédé le 2 février 2013
à l'âge de 68 ans

**Pothier, Pierre-Yves**

Lieutenant-détective
Embauché le 21 mars 1955
Retraité le 28 mars 1985
Décédé le 4 avril 2013
à l'âge de 77 ans

**Riendeau, Roland**

Agent 674
Embauché le 10 mars 1947
Retraité le 10 août 1977
Décédé le 22 décembre 2012
à l'âge de 91 ans

**Rouleau, Marcel**

Agent 2792
Embauché le 11 octobre 1965
Retraité le 2 novembre 1995
Décédé le 7 avril 2013
à l'âge de 66 ans

**Roy, Paul**

Agent 4060
Embauché le 24 octobre 1961
Retraité le 29 novembre 1991
Décédé le 29 décembre 2012
à l'âge de 80 ans

**Sawchuck, Yvon**

Agent 1984
Embauché le 1^{er} octobre 1956
Retraité le 10 janvier 1988
Décédé le 7 mars 2013
à l'âge de 77 ans

**Simard, Robert**

Agent 3809
Embauché le 23 septembre 1963
Retraité le 4 janvier 1995
Décédé le 8 avril 2013
à l'âge de 69 ans

**St-Jacques, André**

Agent 1472
Embauché le 25 septembre 1950
Retraité le 13 juin 1980
Décédé le 26 décembre 2012
à l'âge de 83 ans



Au moment où j'écris cet article, nous sommes à quelques jours de l'ouverture du Conclave, et au moment où vous lirez l'article, notre société sera rendue ailleurs, et cette réalité sera déjà passée date.

Au Québec, on se demande si le prochain pape ne sera pas Québécois. Monseigneur Marc Ouellet n'a pas une personnalité qui laisse les gens indifférents. Alors on l'aime ou on le critique. Il n'a vraiment pas une langue de bois, et ses propos n'ont pas beaucoup à voir avec l'esprit du monde. Pour plusieurs de nos contemporains d'ici, il a plus à voir avec le passé que le présent et l'avenir. Par contre, pour des observateurs à la curie romaine, il est plus progressiste que plusieurs autres.

Le Conclave ne nous donnera pas une multitude de discours des différents prétendants, personne ne se fera valoir sur la place publique pour réclamer le poste vacant. Nous ne serons pas d'abord sur une scène politique, en s'avouant qu'il y a quand même certains aspects politiques qui sont présents. Nous serons dans un processus ecclésial d'élection que certains membres de l'Église, théologiens et autres questionnent, mais qui n'a pas changé et qui demeure présentement le seul processus pour l'élection d'un pape.

Ce qu'il y a de nouveau dans la situation actuelle, c'est que ce n'est pas la mort qui l'a enclenchée, mais une démis-

sion. Ce qui ne s'était pas vu depuis quelques siècles. Lors de la longue maladie de son prédécesseur, le pape Jean-Paul II, on s'interrogeait beaucoup sur la place publique sur sa non démission, disant qu'il n'était pas humain pour un homme dans son état de santé de conserver le service de la primauté.

Cette fois-ci, on entend beaucoup dire que ce sont les problèmes de l'Église en regard de la pédophilie qui l'ont épuisé. Ce n'est pas ce que l'intéressé lui-même a communiqué. Personnellement, je ne crois pas qu'il soit ni en fuite ni en démission, mais plutôt dans une continuité de répondre à un appel du Dieu-Amour qui l'invite dans un ailleurs qui implique au renoncement de la charge.

C'est un homme de quatre-vingt-huit ans, très lucide et assez énergique pour prendre une décision très audacieuse qui ne se conforme pas à des habitudes séculaires, qui n'est pas une répétition d'un scénario usuel mais une innovation et une irruption de l'inattendu de Dieu.

Qui sera le successeur? Effectivement, monseigneur Marc Ouellet est en position, mais les Cardinaux feront un dis-

cernement qui pourrait confirmer nos prévisions ou nous surprendre. Comme ce qui s'est passé dernièrement à Montréal, très peu avait vu venir la nomination de monseigneur Christian Lépine. Notre Église, qui est en déclin dans les sociétés industrialisées, est en émergence en Afrique et en Amérique latine. La Hongrie est en pleine réaffirmation de sa foi chrétienne au point de rouvrir sa Constitution pour y réaffirmer la primauté de Dieu qui en avait été exclue par des années de pouvoir communiste.

L'avenir n'est pas dans nos prévisions ni dans nos certitudes, elle est dans le réel que l'on peut bien lire ou non. Que le pape qui adviendra soit l'occasion pour nous de continuer notre apprentissage à la lecture.

Avis : cette chronique n'engage que son auteur



GUY LEFRANÇOIS
PRÉSIDENT
ASSOCIATION ATHLÉTIQUE ET SPORTIVE DE LA FPPM

Association athlétique et sportive

**DERNIER
RAPPEL!**

BELFAST 2013

Jeux Mondiaux des Policiers et des Pompiers

En 2013, les jeux mondiaux des policiers et des pompiers se tiendront à Belfast du 1^{er} au 10 août.

L'Association sportive a commencé à faire certaines démarches afin d'aider nos participants. À cette fin, nous aimerions connaître ceux qui prévoient faire partie de notre délégation 2013. Par conséquent, nous vous demandons de nous faire parvenir vos coordonnées afin de nous orienter dans nos démarches.

Pour information : **514 527-8305**

*Transmettre le coupon ci-dessous par le courrier du Service à la F.P.P.M.,
à l'attention de monsieur Guy Lefrançois*

Coupon à détacher

Belfast 2013

NOM

PRÉNOM

PAIE.

POSTE/SECTION

TÉLÉPHONE DOMICILE

CELLULAIRE

COURRIEL PERSONNEL

DANS QUELLE DISCIPLINE PRÉVOYEZ-VOUS VOUS INSCRIRE?

Le Centre Bell accueille le hockey de la Frat!

Le 16 avril a eu lieu au Centre Bell la finale de la ligue de hockey de la *Frat*. Quatre équipes s'y sont disputées le championnat dans la bonne humeur et avec un grand esprit sportif. Bravo à tous les participants et à l'année prochaine!

Merci aux capitaines des équipes (Stéphane Diamond, Yan Paquette, Yves Desjardins, Jonathan Larrivée) pour leur implication très dynamique, laquelle a contribué à la réussite de la ligue de hockey de la Frat!

Merci également aux bénévoles Serge Tranquille, Guy Trépanier et Sylvain Bois.



Notre arbitre – **Philippe** – en compagnie de **Sylvain Bois**.



Yvan Paquette de l'équipe du Canadien, champion gardien de but! Merci de ta présence match après match!



Marc-André Lavoie a été le champion compteur de la saison 2012-2013.



Deux de nos fidèles supporters!



La fille de l'organisateur **Sylvain Cyr** de la ligue du Vendredi – **Audrey-Maude** – fait un tour de zamboni!



Les Bruins, dont le capitaine était **Jonathan Larrivé**.



L'équipe des Canadiens, dont le capitaine était **Stéphane Hadzipantilis**.



L'équipe des Hawks, dont le capitaine était **Stéphane Diamond**.



L'équipe des Kings 2012-2013, dont le capitaine était **Yves Desjardins**.



La ligue du vendredi... Merci à l'organisateur – **Sylvain Cyr** – pour son implication !



La ligue du lundi... Merci à l'organisateur – **Peter Houde** – pour son dévouement !

Un haltérophile d'élite parmi nos membres

Jacques Déry a commencé à pratiquer les poids et haltères à l'âge de 15 ans et cumule plus de 30 ans d'entraînement! S'étant rapidement découvert une facilité au *bench press* (levé de poids sur banc), il participera même à une compétition dès l'âge de 16 ans. Parcours d'un athlète méconnu.



Fin des années 90, encouragé par ses collègues du PDQ 23, Jacques Déry s'inscrit à sa première compétition policière de *bench press* au QG de la GRC, dans la catégorie *Open 23-32 ans - 181 livres et moins*, et remporte le titre avec un levé de 375 livres. Il participera ensuite à deux autres compétitions de la GRC - en 1999 et en 2001 - prenant la 2^e place en 1999 et reprenant son titre *toutes catégories* en 2001, avec des levés de 375 livres chez les *33-39 ans-181 livres et moins*.

Jacques s'octroiera ensuite un temps d'arrêt avant de renouer avec la compétition en mars 2004, cette fois au niveau canadien dans la CPA (Canadian powerlifting association). Un temps d'arrêt lui ayant

d'ailleurs permis de revenir en force puisqu'il gagna la compétition se déroulant à Sherbrooke, en plus d'établir un nouveau record canadien chez les *33-39 ans-181 livres* et moins avec un levé de 390 livres avec *gilet de bench*!

Participant ensuite à une compétition mondiale à Gatineau en juin 2004, il décroche le titre dans sa catégorie ainsi que dans la catégorie *Open*, en plus d'améliorer le record avec un levé de 410 livres! Par la suite, il remporte le titre lors d'une compétition Can-Am (Canada/États-Unis) à Montréal en octobre 2004, chez les *33-39 ans, 181 livres et moins* ainsi que dans la catégorie *Overall* avec un levé de 415 livres. Cette performance permet à Jacques Déry d'améliorer son propre record!

Mais c'est aux Jeux mondiaux des policiers et pompiers, à Québec en 2005, qu'il se livre à la performance dont il est le plus fier en remportant le titre chez les *33-39 ans-181 livres* et moins, en plus de battre le record mondial dans cette catégorie avec un levé de 375 livres! En 2006, il participe à deux autres compétitions et remporte à nouveau l'*Overall* ainsi que la première place dans la catégorie des *33-39 ans-181 livres et moins* avec un levé de 410 livres. Au Can-Am, à Montréal, c'est le titre des *40-44 ans-181 livres et moins* qu'il remporte avec un levé de 420 livres, battant le record canadien dans cette catégorie. Après avoir obtenu tous les records canadiens à sa portée, il décidera de se retirer de la compétition, notamment pour guérir des blessures aux épaules.

Début 2011, il prendra la décision de descendre son poids pour faire partie de la catégorie des *165 lbs et moins* aux Jeux mondiaux des policiers et pompiers, à New-York, en modifiant de façon draconienne son alimentation pour perdre une vingtaine de livres. Il y vivra toutefois une contreperformance dans un contexte particulier mais rebondira dès novembre 2011 au championnat québécois ayant eu lieu à Sherbrooke, où il remporte le titre *Overall RAW* en battant le record mondial chez les *45-49 ans, 165 livres* et moins avec un levé de 355 livres. Enfin, il participera à la compétition canadienne à Mascouche chez les *45-49 ans-165 livres* avec *gilet de bench* et visera le record de 400 livres canadien dans cette catégorie. Réussissant un levé de 395 livres, il remportera le titre *Overall* mais devra se contenter du record québécois...

«Après 30 ans, dont 7 dans mon sous-sol, il est parfois tentant d'arrêter, mais je persévère. Ma conjointe, Marie-Josée, qui est elle-même passionnée d'entraînement, particulièrement de ski alpin, m'encourage constamment! Elle m'accompagne dans toutes mes compétitions et comme physiothérapeute, elle a réussi à maintenir mes épaules - et tout le reste d'ailleurs - en bonne condition! Sans elle, je n'aurais même pas pu participer à ma 1^{re} compétition canadienne en 2004.»

Jacques Déry considère sérieusement participer au WPF de 2013 à Belfast. «Je pense même à ceux de Fairfax en 2015 et ceux de Montréal en 2017. J'ai plusieurs records à aller chercher!» conclut-il.



Une année 2013 bien remplie

Notre association a pour but de promouvoir et de protéger les intérêts de ses membres, ainsi que de planifier des activités à caractère social et culturel. Les retraités et les veuves sont invités à participer aux différentes activités organisées par leur Association. Il y a des activités pour tous les goûts : sociales, culturelles et sportives. Encore une fois, l'année 2013 sera fertile en émotions !

Parmi les dernières activités, mentionnons le hockey, la pêche sur glace, la cabane à sucre, la partie de cartes, le délicieux brunch du Casino de Montréal, la dégustation culinaire, le bowling et la sortie à Québec pour voir le spectacle *Nos Idoles*. Presque tous ces événements affichaient complet et furent fort appréciés des participants.

Et que dire maintenant des activités à venir : le golf des lundis et mercredis, notre fameux tournoi de golf avec 332 golfeurs, nos 3 soirées de homard, la sortie à la Malbaie avec visite au casino et couché à l'historique Manoir Richelieu, la visite de 3 jours à Boston, le spectacle de Jean-Marc Parent à Saint-Hyacinthe, la journée plein air dans les îles de Boucherville, et également une soirée Tapas et délices des maîtres fromagers à l'école de l'hôtellerie Calixa-Lavallée. Ajoutons la soirée méchoui tant appréciée, le grandiose bal annuel, le 18 octobre prochain, la soirée des Fêtes avec la générosité du Père Noël et, pour conclure l'année, la messe de Noël le 24 décembre !

Ayant reçu notre calendrier en décembre dernier, je vous recommande de le consulter afin de connaître les dates de nos activités à venir. Étant donné que nos événements affichent presque complet à chaque occasion, à vous de réserver tôt en appelant nos secrétaires au bureau de l'APPR. Le reste du programme 2013 vous plaira, j'en suis convaincu. Ma tâche première est de voir à un bon rapport qualité-prix. Je m'assure que vous receviez ce qu'il y a de mieux !

Je veux remercier les membres de mon conseil d'administration pour leur dévouement, leur implication et leur sens d'organisation. Merci à tous nos membres qui participent à nos festivités.

Au plaisir de se rencontrer bientôt.

APPRENDRE

Rien que la vérité !

AVEC ANDRÉ SASSEVILLE



■ Saviez-vous qu'il y a 102 retraités qui sont décédés en 2012 avec une moyenne d'âge de 76,97 ans, tandis que chez les veuves, 41 sont décédées pour une moyenne d'âge de 83,93 ans.

■ Depuis la création du SPVM en 1885 jusqu'à 2012, 70 policiers ont été tués ou sont décédés dans l'exercice de leurs fonctions. 23 policiers ont été tués ou sont décédés depuis la création de la CUM en 1972.

■ Il appert que **Gilles Théberge** (sergent) fait un travail remarquable pour la région de Montréal de l'Association internationale de police Canada. Ne lâche pas Gilles.

■ **Denis Brouillette** et son épouse sont revenus enchantés de leur voyage en Chine.

■ **Bertrand Audet** était très fier de son fils **Donald**, 50 ans, qui a terminé en moins de 12 heures le Iron Man du Mont-Tremblant, le 19 août dernier. Cela signifie 38 km de natation, 180 km de vélo et 42 km de course à pied. Il faut le faire, n'est-ce pas?

■ Le pitch sur ordinateur est populaire; **André Vohl** et **Michel Lessard** ont réussi un ours 2 jours de file. D'une source anonyme.

■ L'épouse de **Raymond Bouchard**, **Gisèle Sarrasin**, cuisine les meilleurs carrés aux dattes du monde. J'en sais quelque chose.

■ **Claude Lebel** de la Fraternité se remet d'une opération à un genou. Malheureusement, il ne pourra plus pratiquer son sport favori, le racquetball. Bonne chance dans ta guérison Claude.

■ **Gérard Lacoste** a fondu comme neige au soleil, en effet, il a perdu 50 livres en changeant son alimentation. Gérard croit dur comme fer, qu'il pourra jouer le par régulièrement à son Club de golf favori, le Verchères.

■ **Michel Léveillé** (53) est vice-président de la ligue d'hockey junior 3A. Son président **Richard Morency** est fier de lui, avec raison.

■ Sincères condoléances à l'ex-lieutenant **Henri-Paul Tremblay** qui a eu la douleur de perdre son épouse **Francine**.

■ Félicitations à **Noellan Munger** qui a réussi 4 parties parfaites depuis le début des hostilités en septembre dans la ligue des quilles de l'APPR. Joue-t-il avec des boules truquées?

■ **Raymond Custeau** (54) se tient en forme en marchant 2 heures par jour. Bravo Raymond, il faut bouger à ton âge. Ah! Ah!

■ La pratique du bowling n'est pas le sport de **Raymond Laframboise**... Lors d'une joute amicale avec les gens de la Caisse, il a réussi un nombre incalculable de dalots. La revanche est dans un an.

■ Lors d'une expédition de chasse à l'automne, il s'est passé divers événements mettant deux membres de la Symphonie vocale en évidence. Dans un premier temps, **Gilles Cournoyer** s'était proposé d'apporter des fèves au lard maison. Demandez-lui sa recette.

Normand Beaudoin a appris à ses dépens à quoi servait l'ancre fournie avec la chaloupe. Demandez-lui de vous raconter l'histoire. Les grands vents et l'eau qui monte après la pluie sont sources d'ennuis pour Normand.

Pierre Poisson et **Robert Thibault** se sont bien amusés sur les lieux.

■ Une belle soirée de retraite attendait **Pierre-David Tremblay** le 9 novembre dernier. Plus de 150 personnes lui ont rendu hommage. Animée par **Rodger Brulotte**, ce fut une soirée que le nouveau retraité n'oubliera pas de sitôt. Santé et bonne retraite, profite du bon temps mon cher P.D.!

■ **Amable Pelletier** et son épouse ont passé un agréable séjour dans la région hôtelière de Cancún au Mexique.

■ Vous avez sûrement remarqué une vedette en devenir en **Olivier Lapointe** de notre Caisse dans une publicité de *Lebeau Vitres d'autos*.

■ Lors du tournoi de pêche sur glace organisé par l'APPR **Pierre-Paul Lirette**, **Jean-Pierre Roy**, **Raymond Custeau** et **Robert Riffon** ont passé la journée à jouer au pitch. Est-ce qu'on peut dire qu'ils sont des amateurs de pêche?

■ **Jean-Claude Leroux** (53) a réussi une partie parfaite au Salon de quilles Trudeau de Saint-Hyacinthe. Des sources fiables m'informent qu'il a joué sur des allées truquées. Jean-Claude, tu devrais remettre tes bâtons de golf afin de faire carrière aux quilles.

■ Lors du dernier tournoi de pitch, **Jean-Marc De Nobile** et **Robert Chevrier** ont perdu aux mains contre **Robert Caplette** et **Brigitte Toutant Gariépy**. On accuse Brigitte de sorcellerie. Robert Chevrier offre une revanche. Avant de commencer, Brigitte, demande à Robert de lui montrer sa main. Après lecture des lignes de sa main, elle déclare «j'ai l'impression que ça va te coûter une autre piastre»; sa prédiction se réalisa. Mon cher Robert, sais-tu qu'on apprend dans la défaite?

■ **Serge Fournier** est revenu bredouille de la pêche sur glace, mais il a fortement apprécié sa journée.

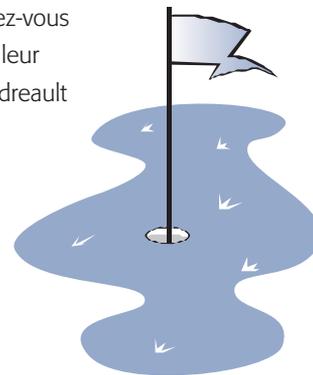
■ L'épouse de **Jean-Claude Bergeron** a rencontré des problèmes de santé dernièrement; elle est sur la bonne voie. Bonne chance, Denise.

■ L'ex S/D **Gaston Nadeau** est fier de son fils **Jean-François** qui est sergent superviseur au poste 1.

■ Félicitation à **Monique Roy, Thérèse Meilleur** et **Lucille Lebel** qui ont réussi des parties parfaites (300) dans la ligue de quilles de l'APPR. Dans la même ligue, un exploit incroyable a été réalisé par **Noellan Munger**, le 10 avril dernier. Il a réussi sa quatrième partie parfaite de la saison. Joue-t-il avec des boules truquées?

Nos retraités en Floride jouent au golf

Plus de 160 retraités et conjointes se sont donné rendez-vous au Club de golf Bonaventure à Weston en Floride pour leur rencontre annuelle de golf. On doit féliciter Claude Boudreault et son équipe de bénévoles qui organisaient le tournoi. Cette journée permet aux retraités de fraterniser entre eux et de bien s'amuser. Ceux-ci n'ont pas perdu l'habitude de se rencontrer tous les jeudis aux marchés aux puces sur le boulevard Sunrise. Merci à Normand Prévost, directeur général de la Caisse ainsi qu'à l'APPR pour leurs commandites.



L'ambiance était festive lors de l'apéro.



L'APPR est toujours présente à des événements importants.



Encore une fois, la Caisse a été généreuse lors de ce tournoi. De gauche à droite, le D.G. de notre Caisse, **Normand Prévost**, le directeur **Guy Lefrançois** et le président **Jacques Dextradeur**.



Le comité organisateur a travaillé fort pendant plusieurs semaines pour ce tournoi soit un succès. De gauche à droite : **Henri-Paul Tremblay, André Poitras, Yves Brien** et le responsable de cette activité, **Claude Boudreault**.

200 personnes à la fête champêtre de nos retraités en Floride

Le 20 février dernier, sous un soleil de plomb, tout près de 200 personnes se sont donné rendez-vous sur la plage de Fort Lauderdale en Floride pour festoyer et bien s'amuser. Les spécialistes du BBQ ont trimé dur pour satisfaire l'appétit de chacun. On doit féliciter Alain Béland et son équipe de bénévoles qui ont été les génies de cette rencontre au bord de la mer.



La gente féminine était omniprésente lors de la journée à la plage de Fort Lauderdale.



Alain Béland au centre arrière était le grand responsable de cette superbe journée. Il est photographié avec quelques joyeux participants. Félicitations à Alain.



Le directeur général de la Caisse, Normand Prévost, remet à deux participants un cadeau souvenir.



Raymond Laframboise et Gilles Sauvageau remettent à Pauline Cyr une enveloppe souvenir.

Quelle performance de Michel Paquette

Lors d'un party au Sea Shore motel à Sunny Isles en Floride, Michel Paquette a joué le rôle d'un travesti. Selon des témoins, il a été sublime dans sa performance.



Le souper des Fêtes, encore un succès!

L'APPR tenait le 13 décembre dernier son souper des Fêtes. Tous les convives ont dégusté un copieux repas en plus de s'amuser avec gaieté sur le plancher de danse. Tout près de 4 000 \$ ont été offerts en prix de présence. Les quelque 350 personnes présentes ont fort apprécié leur soirée. Félicitations à André Campeau et Pierre-Paul Lirette, les principaux organisateurs de cette soirée. Au 12 décembre prochain.



Encore une fois la Caisse a été généreuse. Son PDG, monsieur **Normand Prévost**, remet une tablette électronique à madame **Nicole Belhumeur**.



Lucien Thériault et son épouse ont été les heureux gagnants d'une magnifique toile peinte par l'artiste-peintre, madame **Réjane Campeau**. On les retrouve sur la photo en compagnie des deux organisateurs, **Pierre-Paul Lirette** et **André Campeau**.



Pierre-Paul Lirette et **André Campeau** remettent à l'heureuse gagnante, madame **Brigitte Toutant Gariépy**, un téléviseur 40 pouces.

Projet de développement et de relocalisation pour Christiane Malenfant en Haïti

Cette jeune retraitée qui comptait 28 années de loyaux services au sein du SPVM agit à titre d'agente philanthropique et de coordonnatrice du financement pour l'orphelinat Emmanuel en Haïti. Avec l'aide d'amis et de confrères, elle apporte des biens de première nécessité, tels vêtements, livres, médicaments et nourriture.

Dans le but de fournir une meilleure qualité de vie aux 50 enfants qui y vivent, Christiane organise un tournoi de golf le 5 septembre prochain au Club de golf de l'île Perrot avec dîner à 11 h et départ simultané à 12 h 30. Chaque joueur recevra un reçu de don de charité aux fins d'impôts. Les fonds ramassés iront directement sans intermédiaire au projet de reconstruction de l'orphelinat détruit lors du tremblement de terre de 2010.

La vente des billets se fait par téléphone cellulaire 514-953-2737 ou par courriel malenfantchristiane@hotmail.com.

On s'engage à ce projet humanitaire le 12 septembre prochain.

Prix : 135 \$ comprenant dîner, voiturette, golf et souper (filet mignon).



Christiane Malenfant, accompagnée des résidents de l'orphelinat Emmanuel en Haïti.

La Caisse subit une raclée aux quilles

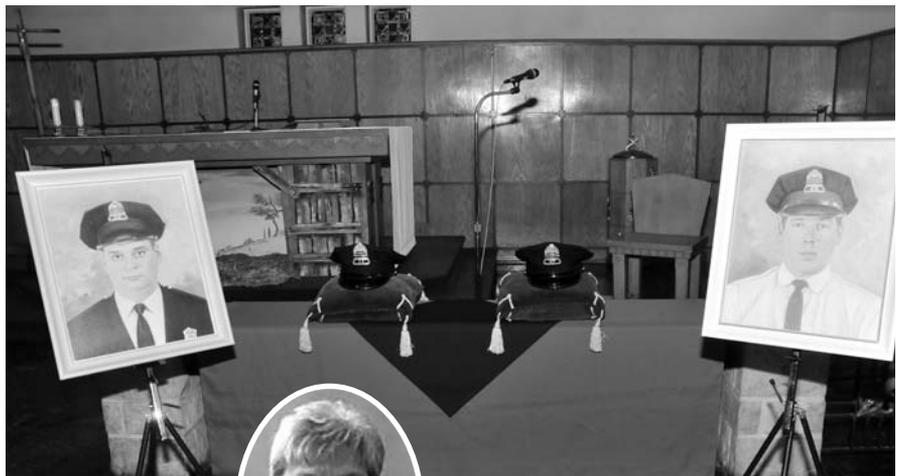
Une joute amicale avait lieu le 19 décembre dernier au salon de Quilles Moderne entre la Caisse et l'APPR. Nous devons vous dire que ce fut un match à sens unique puisque nos valeureux membres de l'APPR l'ont emporté avec une facilité déconcertante par 504 quilles. Les Yvon Séguin, André Bouchard, Jacques Dextrateur, Olivier Lapointe ainsi que P.H. Lussier n'ont pas franchi pour chaque joute plus de 100 quilles abattues. Une revanche s'impose pour le 18 décembre prochain.



Même après la défaite, les membres de la Caisse ont tenu à se faire photographier avec les champions de l'APPR.

Un triste 50^e anniversaire

Plusieurs policiers membres de la famille et amis ont souligné le 50^e anniversaire de décès et honoré la mémoire de Claude Marineau et de Denis Brabant de Ville St-Laurent. Ces deux policiers ont été tués froidement lors d'un vol de banque le 14 décembre 1962. Nous apprenons que Micheline, l'épouse de Raymond Paradis, policier retraité du SPVM, est la fille de Claude Marineau. Au moment tragique, elle n'avait que 14 ans. Aux deux familles, ce moment de célébration de ce 50^e nous rappelle de tristes et de douloureux souvenirs.



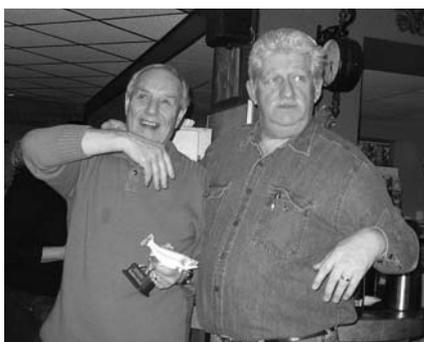
Micheline Marineau Paradis,
fille de feu **Claude Marineau.**

Où étaient les poissons?

Le 15 février dernier avait lieu la journée de pêche sur glace à la pourvoirie Lauzon à Rigaud où plus de 65 personnes ont participé. La plus grosse prise fut un brochet de 27 ³/₄ pouces pesant 5,2 livres. Une journée agréable pour tous puisque Dame Nature était de la partie. Félicitations à Joël Savard et Jean-Pierre Roy pour leur sens de l'organisation.



La plus grosse prise fut un brochet de 27 ³/₄ pouces pesant 5,2 livres capturé par madame **Marielle Fréchette**.



La cabane la plus dynamique fut décernée aux représentants du Musée. Bravo!



Encore une fois, notre Caisse a été généreuse. **Olivier Lapointe** de la Caisse remet à **Michel Asselin** des écouteurs sans fil sous la surveillance des deux organisateurs **Joël Savard** et **Jean-Pierre Roy**.



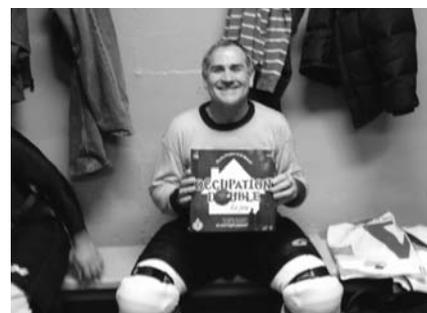
La catégorie de pêcheurs junior fut très active. Ces jeunes ont fort apprécié leur journée sur la baie gelée de Rigaud. Ils sont **Mathieu Lapointe**, 9 ans, **Léanna Lussier**, 4 ans, **Alex** et **Danick Lussier**, des jumeaux de 7 ans. Bravo les jeunes, à l'an prochain!

Claude Daigneault: fan d'occupation double

Claude Daigneault, en plus d'être un excellent joueur d'hockey, est également un fan inconditionnel de la populaire émission *Occupation Double*. Pour ceux dans la chambre des joueurs qui ne suivent pas cette émission et ils sont nombreux, Claude rapporte chaque lundi le déroulement de cette émission. Pour le remercier, Guy Pépin lui a remis le jeu d'Occupation Double. Ce fut son cadeau de Noël.

Réminiscence

Lors d'un tournoi de golf au club de golf de L'Épiphanie le 17 juin 1983, ces trois représentants de notre Caisse se sont fait photographier pour la prospérité. Vous avez reconnu à gauche Georges Coallier, Yvon Séguin et Jean-Guy Lussier. Seule la grosseur des bâtons a changé. Salut les gars.



Claude Daigneault, grand fan inconditionnel d'OD, est fier de son jeu.

L'activité cabane à sucre, une fête familiale

L'activité cabane à sucre s'est déroulée le samedi 16 mars dernier. Sous un temps frais, avec beaucoup de neige dans les sous-bois, les participants ont pu revivre les vieilles traditions en plus du traditionnel repas du temps des sucres. Le fait que cette activité s'est déroulée un samedi a permis à plusieurs papis d'amener leurs petits-enfants. En effet, plus de 60 enfants y ont participé, au plaisir des parents. Les participants ont passé une agréable journée à la cabane à sucre. Cette activité était bien organisée par Marcel Crevier et Jean-Pierre Roy.



Encore une fois, la Caisse a été généreuse. **Normand Prévost**, directeur général, offre à quelques participants des vestes en polar sous le regard de **Marcel Crevier**, **Jean-Pierre Roy** et **André Sasseville**.



Les petits plaisirs de la cabane à sucre, la tire sur la neige.



Des petits becs sucrés posent devant la source même des petits plaisirs de l'érable.



Quoi de mieux que de reposer son bedon repu par un tour de carriole.

Soirée cabaret

Le 17 novembre dernier, quatre de nos retraités, soit messieurs Jacques Blondin, Yvan Côté, Roger Gagnier et Claude Raymond, organisaient une extraordinaire soirée cabaret au Lux Gouverneur du 5500 Sherbrooke Est. 1 piano, 4 voix, pour se faire plaisir. Ce fut un voyage en musique avec des émotions et des rythmes dans l'atmosphère des cabarets d'autrefois. Nos 4 retraités ont offert un spectacle époustouflant en chantant : *Stranger in the night*, *Moon River*, *My way*, *Que reste-t-il de nos amours*, *After the lovin*, etc. Un succès sur toute la ligne. Il faut dire que la salle de spectacle était remplie à pleine capacité. Il appert qu'il y aura récurrence. Bravo les gars !



Denyse Rheault pianiste, **Claude Raymond**, **Roger Gagnier**, **Jacques Blondin** et **Yvan Côté**.

Site Internet de l'APPR

Lors de votre prochaine visite sur le site Internet de l'APPR, vous remarquerez quelques changements survenus à la suite de l'acquisition d'un nouveau logiciel. Désormais, vous trouverez les photos des activités de l'année en cours sous l'onglet ACTIVITÉS, soit 2013 et sous l'onglet ARCHIVES, vous trouverez les photos des deux (2) années précédentes, soit 2012 et 2011. De plus, lorsque vous cliquez sur l'onglet ACTIVITÉS, suivi de l'onglet d'une activité particulière, il vous est désormais possible de visualiser l'affiche informative créée à cet effet. Si toutefois vous désirez avoir une copie d'une photo aux fins de tirage en laboratoire professionnel, vous devez téléphoner au bureau de l'APPR et nos secrétaires se feront un plaisir de vous envoyer une copie par courriel.



Soirée Tapas et délices des maîtres fromagers

Un souper 4 services de style Tapas (entrées), fromages et dégustation de vins vous attend le 13 septembre à 18 h, à l'école d'Hôtellerie de Montréal Calixa-Lavallée, 4500 Henri-Bourassa, Montréal-Nord.

Avant goût :

- Service de mousseux : crevettes et guacamole, figues et fromage de chèvre, ceviche à la mexicaine et mini brochettes de cantaloup.
- Premier service : bries Chevalier et St-Paulin, pâté de foie. blinis au saumon fumé, effeuillé de thon à la tapenade sur tacos, etc.
- Deuxième service : Le Mamirolle et le Douanier, terrine de campagne. bruschetta et viande de grison, feuilles d'endive au maquereau fumé mariné au pamplemousse, plus encore...

- Troisième service : bleu bénédictin et cheddar extra fort, terrine de sanglier, brochettes de bœuf mariné, brochettes de saucisses marinées...
Le tout accompagné de pain, noix et fruits
- Quatrième service : Surprise du pâtissier

Un sommelier verra à l'agencement des vins pour maximiser le goût des plats pour chacun des services.

Billets en vente à compter du 6 août

Prix : 60 \$ membre
75 \$ non-membre

Pierre Desroches, un conseiller moral engagé

Le 16 décembre dernier, Pierre Desroches, conseiller moral des policiers et policières du SPVM, célébrait son 35^e anniversaire de sacerdoce à la Paroisse St-Pierre Claver.

Oui, le temps passe très rapidement. Padre Pierre est notre conseiller moral depuis 11 ans. Pas seulement à la Fraternité, mais pour tous les policiers et policières et retraités de Montréal, notre grande famille. Pierre nous accompagne dans nos moments de deuil, de détresse et de joie. Saviez-vous qu'il accompagnait aussi nos enfants dans leur

cheminement de première communion, confirmation et dans le baptême. Qu'il donnait sa bénédiction de fiançailles, qu'il célébrait nos mariages et qu'il officiait la messe de Noël? Pour nous, policiers, Padre Pierre se donne cœur et âme pour cette mission très demandante.

Son cheminement pastoral durant ses 35 ans est considérable. En plus d'être notre conseiller moral et aumônier, il est aussi l'aumônier de St-Charles Borromée (CRSS Jeanne Mance) et du Centre de réadaptation Lucie Bruneau (handicapés physiques); il est membre associé de

Sainte-Marguerite d'Youville, membre de Foi lumière (handicapés intellectuels), de Foi Partage (handicapés intellectuels) et membre récitatif biblique.

En plus d'être curé de trois (3) paroisses dont St-Pierre Claver, St-Stanislas et St-Enfant Jésus, il aide des postulants dans leur cheminement charismatique.

Padre Pierre, au nom de tous mes confrères policiers, policières, officiers, officiers de l'État-major, membres survivants, civils, épouses ou conjoints, et au nom de nos enfants, merci pour ton dévouement durant ces 11 années.



Pierre entouré des enfants de vous, policiers et policières, lors de leur Première communion.



Notre aumônier entouré de Jacques Gauthier APPR ainsi que de Marcel Crevier APPR lors de la célébration de ses 35 ans de sacerdoce.



Padre Pierre Desroches

Golf des lundis et mercredis

Cette année, les membres auront accès à 2 terrains de golf, soit :

Le Mirabel
Tél. 450-435-7006

Le Campagnard ■ 22,50 \$
Le Boisé ■ 27,50 \$

Golf Rive-Sud
Tél. 450-653-2471

Balles gratuites au champ de pratique, escompte sur achat

Golf seulement ■ 27 \$
Golf et voiturette ■ 35 \$

Chaque joueur est responsable de l'enregistrement et de l'annulation.

Il y aura clôture de la saison de golf le 28 août au Resto Bar & Grill Friends, 252 boul. Labelle, Ste-Thérèse. Billets en vente au prix de 15 \$ pour les membres et 20 \$ pour les non-membres lors du tournoi de golf de l'APPR, le 11 juin 2013.

Soirées de homards

Il reste des tables pour les 3 soirées de homards 2013

Les dates pour les festins sont :

- 24 mai à la salle roumaine,
8060 rue Christophe-Colomb, Montréal
- 7 juin à la salle Notre-Dame-de-Fatima,
1815 rue Favreau à Laval
- 14 juin à la salle Notre-Dame-de-Fatima,
1815 rue Favreau à Laval

Prix: membre 80 \$
non-membre 90 \$



Spectacle de Jean-Marc Parent

Date : 30 août 2013 à 20h

Endroit : Centre des Arts Juliette
Lassonde à Saint-Hyacinthe

Spectacle seulement

Souper à votre discrétion

**Billet en vente à compter
du 16 avril 2013**

Prix : membre 35 \$
non-membre 50 \$

N.B. À l'achat de votre billet,
une liste des restaurants ainsi
qu'une carte touristique de la ville
de Saint-Hyacinthe vous seront remises.



Bal annuel de l'APPR

Date : 18 octobre 2013

Endroit : Buffet Renaissance,
7550, boul. Henri-Bourassa Est

Vaste stationnement gratuit
et ascenseur. Un repas
gastronomique vous attend.
Choix de rôti de bœuf, saumon
ou repas végétarien. Tables
rondes de 8 ou 10 personnes.

Les billets seront en vente
le 3 septembre.

Les amateurs de danse
pourront s'en donner à cœur
joie, du souper jusqu'à la fin de
la soirée. Un orchestre et une
disco assureront la musique.

Prix: membre 90 \$
non-membre 105 \$

L'APPR vous offre une salle
plus spacieuse pour votre bal
annuel. Une cuisine exquise
vous attend dans un décor
enchanteur. Une soirée
inoubliable en perspective !



Problème personnel ?
Problème familial ?
Problème professionnel ?

Parlez-en !



Laissez vos coordonnées, un collègue vous rappellera
aussi rapidement que discrètement.



POLICIER-RESSOURCE
280-BLEU



Un message pour votre ami pharmacien...

De plus en plus, les bons pharmaciens acceptent de ne prendre leurs honoraires qu'une fois lorsque vous demandez vos médicaments pour plusieurs mois ! Ils contribuent ainsi à maintenir les coûts de votre assurance-médicaments au minimum.

Vérifiez ! Si les honoraires vous sont chargés trois fois pour un médicament que vous avez acheté pour trois mois, parlez-en à votre ami !

Une seule visite, une seule charge d'honoraires par médicament. C'est logique...

Économisez !

Achetez pour trois mois...

Vous n'avez qu'une seule franchise à payer lorsque vous achetez vos médicaments pour trois mois... Vous économisez ainsi 40 \$ par année pour un seul médicament, en plus de ne vous déplacer que quatre fois au lieu de 12...



La force d'être ensemble

C'est l'avantage de faire partie d'un groupe

Programme d'assurance groupe auto et habitation*

À titre de membre d'une entreprise ou d'une association, vous pouvez profiter d'un programme d'assurance auto et habitation qui comporte un grand nombre de bénéfices, de protections additionnelles à un prix concurrentiel.

Assurance auto

- Réduction de la franchise pouvant atteindre 250 \$.
- Couverture pouvant atteindre 50 000 \$, au Canada et aux États-Unis, dans le cas de dommages à un véhicule de tourisme loué ou emprunté.
- Suppression de la franchise en cas de délit de fuite ou de perte totale.

Assurance habitation

- Réduction de la franchise pouvant atteindre 300 \$.
- Valeur à neuf sur le bâtiment sans obligation de reconstruire en cas de perte totale.
- L'Assistance Intact Assurance qui offre les services d'aide ménagère, de garderie, ainsi que des soins infirmiers à domicile et une ligne d'information juridique, tout cela sans frais supplémentaires.

CONCOURS

Un
brin de folie!

Vous pourriez gagner
une carte-cadeau de

2000 \$[†]

Informez-vous!

450 961 4567
1 800 643 1853
www.beucageassurances.ca

* Certaines conditions, limitations et exclusions s'appliquent. Communiquer avec votre courtier d'assurance pour tous les détails.

† Le prix consiste en une carte-cadeau VISA d'une valeur de 2000 \$. Le concours débute le 15 mars 2012 et se termine le 15 mars 2013. Le gagnant devra répondre dans un temps limité à une question d'habileté mathématique. Écrivez à : Intact Compagnie d'assurance, 2450, rue Girouard Ouest, Saint-Hyacinthe QC J2S 3B3, pour obtenir le règlement complet du concours. Certaines conditions, limitations et exclusions s'appliquent. VISA est une marque de commerce de Visa International Service Association. Intact Assurance n'est pas associé à Visa International Service Association. ©2012 Intact Compagnie d'assurance. Tous droits réservés.